

Affaires courantes

Autres		
Date de la dépense	Détails	Montant
20 octobre 1994	Enlever téléphone cellulaire du véhicule	49,95 \$
6 janvier 1995	Achat de vitre pour meuble	70,00 \$
6 janvier 1995	Imprimer cartes d'affaires	129,00 \$
25 janvier 1995	Achat de téléphone cellulaire	403,00 \$
21 février 1995	Renouvellement de plaque d'auto	66,00 \$
21 février 1995	Organisateur électronique	131,95 \$
21 février 1995	Abonnement d'un an—Globe and Mail	213,20 \$
21 février 1995	Location d'équipement de vidéo	113,00 \$
27 février 1995	Service de câble	28,07 \$
27 février 1995	Location de salle de réunion	310,00 \$
23 mars 1995	Achat de chevalet	48,00 \$
23 mars 1995	Achat d'équipement à ordinateur	1 429,00 \$
27 mars 1995	Location de salle de réunion	250,00 \$
4 avril 1995	Achat d'équipement à ordinateur	590,00 \$
10 mai 1995	Frais pour le Symposium d'Apex	635,00 \$
Total des dépenses—Autres		4 466,17 \$
Véhicule		
Date de la dépense	Détails	Montant
25 janvier 1995	Achat d'un nouveau véhicule afin de remplacer l'ancien véhicule de 5 ans	21 046,00 \$
Total des dépenses—Véhicules		21 046,00 \$

Question n° 203—M. Speaker:

Compte tenu des projections économiques contenues dans le budget de février 1995, a) quelle sera la dette fédérale dans cinq ans et b) à combien s'élèveront les paiements d'intérêts par année (calculés sur un taux d'intérêt de 8 p. 100)?

M. David Walker (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Le budget de février 1995 présentait les prévisions économiques et financières pour 1995–1996 et 1996–1997. Le gouvernement a déclaré qu'il ne ferait pas de prévisions à moyen terme en raison des incertitudes qui existent. Il est par contre déterminé à établir des objectifs mobiles, sur deux ans, et à prendre

les mesures qui s'imposent pour atteindre les objectifs fixés. Ce faisant, le gouvernement fédéral empruntera fermement la voie à suivre pour atteindre le but ultime qu'il s'est fixé: équilibrer le budget.

Les prévisions relatives aux frais d'intérêt pour 1995–1996 et 1996–1997 figurent dans le budget. Ils sont évalués à 49,5 milliards de dollars pour 1995–1996 et à 50,7 milliards pour 1996–1997.

Question n° 206—M. Gilmour:

Quelle contribution monétaire totale (directe et indirecte) et source de financement gouvernemental inclus au budget de 1995–1996 sont destinées au Western Canada Wilderness Committee?

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Du 1^{er} avril 1995 jusqu'à la date de la question, les ministères et organismes suivants n'ont émis aucune contribution monétaire à la Western Canada Wilderness Committee: Agence canadienne de développement international, Patrimoine canadien, Environnement Canada, Développement des ressources humaines Canada, Commission de la Capitale nationale, Ressources naturelles Canada.

Les autres ministères et organismes n'ont pas été demandés de répondre à cette question car ils n'avaient pas fourni de fonds au Western Canada Wilderness Committee dans les années antérieures.

Question n° 207—M. Gilmour:

Quels sont les montants et les sources des sommes que le gouvernement a versées chaque année depuis 1990 et prévoit de verser en 1995–1996 à la Native Trappers School of B.C. Canada et à Fritz Dueck ou à Sigi Dueck de la Colombie-Britannique?

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Le gouvernement n'a aucune entrée d'aide financière accordée à la Native Trappers School of B.C. Canada et à Fritz Dueck ou à Sigi Dueck de la Colombie-Britannique.

Question n° 211—M. Calder:

Au sujet de la maladie de Lyme au Canada, a) comment est-il possible de déclarer certaines zones du Canada endémiques alors qu'aucune recherche approfondie des vecteurs et des hôtes de la bactérie causant la maladie n'a été effectuée, b) pourquoi la maladie de Lyme ne fait-elle pas l'objet d'une obligation de déclaration, c) quel est le nombre de cas et les zones d'incidence de la maladie au Canada, d) quelles informations sont fournies aux médecins pour leur permettre de détecter la maladie, e) pourquoi n'existe-t-il aucun protocole obligeant les responsables des services de santé à déclarer les cas, et f) pourquoi le gouvernement ne renseigne-t-il pas la population sur les moyens de se protéger?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Nous nous fondons sur l'information disponible sur les tiques qui sont des vecteurs de la maladie de Lyme au Canada. Du point de vue de la protection de la santé publique, les tiques les plus importantes sont *Ixodes scapularis* et *Ixodes pacificus*. Bien qu'on ait trouvé des tiques *I. scapularis* dans différentes régions du Canada, le seul endroit au pays où cette espèce de tiques est endémique est Long Point dans le sud-ouest de l'Ontario, et cette région a été reconnue comme zone endémique pour la maladie de Lyme. De la même façon, la tique *I. pacificus*, qui est aussi un vecteur important de la maladie de Lyme, est endémique dans certaines parties de la Colombie-Britannique qui ont été reconnues comme zones endémiques pour la maladie de Lyme. Si des données établissent que la